

SERVICE DES EXAMENS

Lycée Français Jean Mermoz
Route de Ouakam
BP :3222
Dakar (Sénégal)
☎ 00 221 820 32 55
✉ examens@lyceemermozdakar.org

NOTICE D'INSCRIPTION AU BACCALAUREAT GENERAL

SERIES ES (Economique et Sociale), L (Littéraire), S (Scientifique)

CANDIDATS SCOLAIRES

SESSION 2018

ATTENTION !

VOUS ALLEZ VOUS INSCRIRE AU BACCALAURÉAT

CELA RELÈVE DE VOTRE RESPONSABILITÉ

Ce document est donc à lire très attentivement et à conserver.

POURQUOI ?
POURQUOI ?
POURQUOI ?



Pour la première fois, vous allez vous inscrire à un examen. Pourtant, cela n'a pas été le cas pour le brevet ou les épreuves anticipées. Pourquoi ?

Le baccalauréat comporte de nombreuses séries, spécialités et options, contrairement aux autres examens. Vous avez la possibilité de changer plusieurs d'entre elles.

Par exemple, vous étudiez l'anglais en LV1 au lycée, mais vous pouvez le choisir en LV2 au baccalauréat.

C'EST QUAND ?
C'EST OU ?



C'est entre le 06 novembre 2017 à 10h00

et

le 01 décembre 2017 à 17h00

Le montant des frais d'inscription sera perçu dans les établissements.
Il s'élève à **94 000 FCFA** pour les candidats scolaires et CNED réglementé.



Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Cela se passe uniquement dans votre établissement scolaire

COMMENT CA
MARCHE ???



L'inscription se fait en ligne sur « INSCRINET », sur un ordinateur du lycée.
Pour cela, il vous faut votre relevé de notes des épreuves anticipées ou, pour les redoublants, le dernier relevé de notes où figure le n° d'inscription à reporter.
Vous faites votre saisie.



Toute anomalie doit être corrigée avant la date de fermeture.
En cas de doute ou de problème, signalez-le à votre établissement.

Une fois la saisie terminée, un numéro s'affiche à l'écran. Sinon, il faut recommencer la procédure.

Notez ici votre numéro de dossier d'inscription :



- <http://www.education.gouv.fr/cid2570/la-voie-generale-au-lycee.html>
- <http://eduscol.education.fr/cid46205/epreuves-du-baccalaureat-general.html>
- <http://www.ac-rouen.fr/examens/>

COMMENT BIEN VERIFIER VOTRE CONFIRMATION D'INSCRIPTION



MODELE DE LA SESSION 2013

010332-1
N° inscription à conserver

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION
au BACCALAUREAT GENERAL**

**ACADEMIE
BORDEAUX**

Titre : MME
Nom de famille : B
Nom d'usage :
Prénoms : A
Nationalité : FRANCAIS
Né(e) le : 24/
à : SARLAT-LA-CANEDA
Département : 024
N° national (INE) : 0405024396J
Numéro inscription : 0308479369
Adresse :

SESSION : 2013

①

Ce document vaut inscription définitive à l'examen.
Après signature, aucune modification ne sera acceptée.

CERTIFIE EXACT,
à _____ le _____
Signature du candidat et du représentant légal
si le candidat est mineur :

**PENSEZ À DATER
ET À SIGNER**

②

N° Téléphone personnel :
Adresse électronique :
Catégorie de candidat : SCOLAIRE (110) NET/R
Etablissement/lieu géographique : (0240035H) LYC.PRE DE CORDY SARLAT LA CANEDA

③

④

⑤

⑥ Série
Enseignement de spécialité

LITTERAIRE (L)
ARTS (A)

**- EST-CE LA BONNE SÉRIE ?
- EST-CE LA BONNE SPÉCIALITÉ ?**

⑦ FRAN.LITTER.E
FRAN.LITTER.O
SCIENCES
TRAV PERS ENC
Série de l'année dernière : L ARTS

Epreuves anticipées

note obtenue 05 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation
note obtenue 09 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation
note obtenue 07 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation
note obtenue 11 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation

⑧ 1ERE LANGUE VIVANTE
2EME LANGUE
ARTS
EPS OBLIGATOIRE
LITT. ETRANGERE LANG ETR

Options obligatoires

ANGLAIS
ESPAGNOL
ARTS PLASTIQUES
EPS APTE (CCF)
LANGUE VIVANTE ETRANGERE 1

**EN SÉRIE L : ATTENTION À LA
LELE
ICI, LA LELE EST EN ANGLAIS**

⑨ 1ERE EPR. FACULTATIVE
2EME EPR. FACULTATIVE

Options facultatives

NON INSCRIT
NON INSCRIT

**LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION
REPREND UNIQUEMENT
LES ÉLÉMENTS QUE VOUS AVEZ SAISIS
ET NON
LA TOTALITÉ DES ÉPREUVES**

Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé : OUI
Communication des résultats d'examen, du nom et de l'adresse aux collectivités territoriales en vue d'une éventuelle remise de récompense : OUI

⑩

Pièces justificatives à joindre
AUCUNE

⑪

①	Tous ces éléments sont déjà pré-remplis, vous ne pouvez pas les modifier. L'identité doit correspondre à celle de votre pièce d'identité qui sera présentée le jour des épreuves. Si ce n'est pas le cas, rectifiez l'erreur en rouge et joignez une copie de votre pièce d'identité avec la confirmation d'inscription. Le Numéro d'inscription est celui indiqué sur le relevé de notes des épreuves anticipées.	
②	Vous pouvez modifier votre adresse en ligne. Si vous changez d'adresse après le 01 décembre 2017, signalez-le rapidement à votre établissement, sinon vous ne recevrez pas votre convocation ni votre relevé de notes.	
③	Téléphone et mail sont des informations indispensables à renseigner obligatoirement. Faites attention à les saisir correctement.	
④	SCOLAIRE : c'est le cas général. CNED SCOLAIRE : inscription en classe complète Si vous quittez votre établissement après avoir remis et signé votre confirmation d'inscription, vous ne bénéficierez pas du statut individuel, et resterez inscrit(e) dans votre établissement.	
⑤	C'est l'établissement scolaire où vous êtes inscrit(e).	
⑥	Série : ES, L ou S – Option en S : SVT Spécialité : - en ES : EA, SSP, maths, - en L : LVA, LV3, maths - en S : maths, physique, SVT	Attention à la saisie : une erreur de choix peut être très grave de conséquence !!! Aucun changement ne sera accepté après la date de retour de la confirmation d'inscription
⑦	Les notes obtenues aux épreuves anticipées de 1 ^{ère} sont automatiquement reportées pour l'obtention du baccalauréat général 2018 (sauf en cas de changement d'académie). En cas d'anomalie ou de changement d'académie, joignez votre relevé de notes de première ou le dernier relevé de notes pour les redoublants	
⑧	Vérifiez la LV1 et la LV2 que vous présenterez au baccalauréat Pour la série L : ATTENTION ! - <u>la littérature étrangère en langue étrangère (LELE)</u> se rapporte à votre LV1 ou LV2. Si vous inversez vos LV1 et LV2 au bac, vérifiez que la LELE soit celle que vous suivez en classe - <u>arts</u> : vous ne pouvez vous y inscrire à Dakar	
⑨	ATTENTION ! Les épreuves facultatives sont difficiles, demandent une haute technicité et des exigences particulières. Vérifiez bien l'ordre de ces épreuves car le coefficient diffère entre la première (x 2, ou 3 pour les LCA) et la deuxième épreuve (x 1). Il n'est pas possible de choisir 2 épreuves d'arts, 2 langues vivantes, 2 LCA.	
⑩	Si vous répondez « OUI », votre résultat sera communiqué aux organismes privés de diffusion (y compris la presse quotidienne locale) et aux collectivités territoriales (commune, département, région)	
Ⓘ	Attention : pensez à joindre les pièces justificatives indiquées éventuellement dans ce cadre.	

Relisez attentivement votre confirmation d'inscription

- ☞ elle engage votre choix d'épreuves
- ☞ si elle est modifiée, elle doit être rééditée. S'il n'est pas possible de la rééditer mais que vous constatez une erreur, **modifiez l'erreur en rouge**
- ☞ elle a un caractère **DÉFINITIF** et **IRRÉVERSIBLE** : une fois signée et remise à votre établissement, aucune modification ne pourra être prise en compte, même en cas d'erreur
- ☞ l'original de la dernière confirmation d'inscription édité et signé doit être remis à l'établissement, avec toutes les pièces justificatives. Si les documents demandés ne sont pas fournis à votre établissement avant le 01 décembre 2017, votre candidature ne pourra pas être prise en compte
- ☞ afin d'éviter toute contestation ultérieure, faites une copie de votre confirmation d'inscription signée et conservez-la soigneusement
- ☞ elle fera foi en cas de recours.



POINTS PARTICULIERS

1. Conservation de notes

Le candidat individuel **peut conserver, après un échec à l'examen** à sa demande et **pour chacune des épreuves du 1^{er} groupe, dans la limite des 5 sessions** suivant la première session à laquelle il s'est présenté, en tant que candidat scolarisé ou individuel, **les notes égales ou supérieures à 10/20** obtenues à ces épreuves. Il ne subit alors que les autres épreuves.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'au candidat qui se présente dans la même série que celle où il a obtenu des notes dont il demande à conserver le bénéfice, à l'exception de règles particulières définies par arrêté ministériel. Le renoncement à un bénéfice de notes lors d'une session est définitif et seules les notes obtenues ultérieurement sont prises en compte pour l'attribution du diplôme. Pour le candidat mentionné au premier alinéa, à chaque session, le calcul de la moyenne pour l'admission s'effectue sur la base des notes conservées et des notes obtenues aux épreuves nouvellement subies. **La conservation de notes ne donne plus droit à la mention.**



2. Education Physique et Sportive (EPS)

Tout candidat apte en établissement public ou privé sous contrat passe l'EPS en cours d'année en CCF. Sinon, voir annexe spécifique.

3. Langue vivante (LV1 ou LV2)

La partie orale est une épreuve ponctuelle d'expression orale de 10' (20' en série L) qui se déroule en juin, si la langue n'est pas enseignée dans l'établissement ou si vous êtes en privé hors contrat.

4. Changement de série, redoublement : voir annexe spécifique.

5. Epreuves anticipées non passées en 2017 : elles peuvent être passées en terminale :

Si vous répondez aux conditions énumérées à l'article 3 de l'arrêté du 15/09/1993 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et du baccalauréat technologique

(<http://www.legifrance.com/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000362118>)

6. Transfert de dossier vers un autre établissement

En cas de déménagement, vous devez effectuer une demande de transfert auprès de votre établissement d'origine. Toutefois, **aucun transfert ne sera accepté après fin mars 2018 (date ministérielle) quel que soit le motif invoqué.**

7. Épreuves facultatives (2 au maximum)

Rappel :

Les définitions d'épreuves et les programmes sont disponibles sur le site internet de l'académie de Bordeaux, rubrique examens et concours - inscriptions. Consultez-les !

En cas d'inscription, vous devez obligatoirement prendre connaissance des modalités propres à chacune des épreuves et ne pas vous désister. Toute absence à une épreuve facultative entraîne la note de 0 sur le relevé de notes.



8. Candidats en situation de handicap

Les consignes pour la session 2018 sont à disposition auprès de votre établissement.

Un candidat en situation de handicap, ayant échoué au baccalauréat, peut conserver, à sa demande, et pour chaque épreuve dans la limite des 5 sessions suivant la première à laquelle il s'est présenté, le bénéfice des notes obtenues même inférieures à 10/20.

9. Calendrier des épreuves et conditions d'examen

Ces renseignements seront transmis ultérieurement.

PIECES A JOINDRE A L'ORIGINAL DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

OBLIGATOIRE	<p>Vous êtes français(e), âgé(e) de 16 à 25 ans au moment de l'inscription :</p> <p><input type="checkbox"/> copie de l'attestation de recensement (à demander à votre mairie) ou <input type="checkbox"/> copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)</p> <p>Attention : l'Attestation d'initiation aux premiers secours n'est pas valable</p>
SELON LE CAS	<p>Candidat venant d'une autre académie</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du relevé de notes des épreuves anticipées et/ou des épreuves terminales <input type="checkbox"/> Copie de la pièce d'identité</p> <p>Cas particuliers dérogatoires</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif(s) de situation dérogatoire (pour les épreuves anticipées par exemple)</p> <p>Dispense ou inaptitude d'EPS</p> <p><input type="checkbox"/> Certificat médical d'inaptitude ou de dispense d'EPS si vous êtes en privé hors contrat.</p>

**ANNEXE SPECIFIQUE AU BACCALAUREAT GENERAL
CANDIDAT SCOLAIRE**

↔ CHANGEMENT DE SERIE ENTRE LA PREMIERE ET LA TERMINALE (EX : DE 1^{ère} S VERS T^{ale} ES)

Epreuves anticipées de 1 ^{ère} passées en 2017	Que se passe-t-il en terminale ?		
	ES	L	S
Français (/littérature) écrit et oral	⇒ Vous conservez les notes de 1 ^{ère}		
TPE	⇒ - Si vous étiez en 1 ^{ère} générale, vous conservez votre note - Si vous étiez en 1 ^{ère} technologique : vous êtes dispensé(e)		
Sciences	Si vous étiez en 1 ^{ère} L, vous conservez votre note	Si vous étiez en 1 ^{ère} ES, vous conservez votre note	L'épreuve n'existe pas La note obtenue en ES ou en L est perdue
	⇒ Si vous étiez en 1 ^{ère} S ou technologique, vous pouvez être dispensé(e) ou passer l'épreuve anticipée écrite en même temps que les autres épreuves prévues en T ^{ale}		

☹ ECHEC AU BACCALAUREAT

1. Vous redoublez votre terminale

dans la même série (ex : de T ^{ale} ES vers T ^{ale} ES)	dans une autre série (ex : de T ^{ale} S vers T ^{ale} L)
Vous pouvez conserver les notes supérieures ou égales à 10, (épreuves anticipées compris) La conservation de notes ne donne plus droit à la mention.	Vous repassez toutes les épreuves de la terminale dans laquelle vous vous êtes inscrit (e).

2. Vous triplez votre terminale

Vous avez passé vos épreuves anticipées en juin 2015 : **vous ne pouvez conserver que les notes supérieures ou égales à 10** des épreuves anticipées, selon les nouvelles modalités.

⚙ CANDIDAT DEJA BACHELIER

Vous passez l'ensemble des épreuves. Ceux qui se présentent à la session qui suit immédiatement leur succès peuvent conserver, **à leur demande à l'inscription**, les notes des épreuves anticipées subies pour l'obtention du diplôme antérieur.

⚡ EPS OBLIGATOIRE

	En établissement public ou privé sous contrat	En établissement privé hors contrat ou au CNED
Vous êtes apte	Les épreuves se déroulent en cours d'année en CCF Vous saisissez : APTE	Les épreuves se déroulent en contrôle ponctuel terminal. Vous choisissez un couple d'épreuves parmi - 3*500m / Badminton - 3*500m / Tennis de table - Gymnastique / Tennis de table - Gymnastique / Badminton - Sauvetage / Badminton
Vous présentez une inaptitude totale (dispense)	Vous saisissez : INAPTE	Vous saisissez : INAPTE
Vous présentez une inaptitude partielle	Vous saisissez : CHOIX EPREUVE EPS AMENAGEE	Vous saisissez : CHOIX EPREUVE EPS AMENAGEE

Inaptitude : Vous devez faire les formalités à l'infirmerie de votre établissement et recevoir en retour un certificat médical d'inaptitude signé du médecin agréé par le rectorat de Bordeaux. Vous en faites une copie.

BACCALAUREAT GENERAL
SERIE ECONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'EPREUVE	DUREE
<i>EPREUVES ANTICIPEES</i>			
1. Français	2	Ecrite	4 h 00
2. Français	2	Orale	20 min
3. Sciences	2	Ecrite	1 h 30
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
<i>EPREUVES TERMINALES</i>			
4. Histoire – Géographie	5	Ecrite	4 h 00
5. Mathématiques	5 ou 5 + 2 ⁽¹⁾	Ecrite	3 h 00
6. Sciences économiques et sociales	7 ou 7 + 2 ⁽¹⁾	Ecrite	4 h 00 ou 4 h 00 et 1 h00 ⁽¹⁾
7. Langue vivante 1	3	Ecrite + Orales ⁽²⁾	3 h 00
8. Langue vivante 2	2	Ecrite + Orales ⁽²⁾	2 h 00
9. Philosophie	4	Ecrite	4 h 00
10. Education physique et sportive	2	CCF**	
11. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Sciences sociales et politiques ⁽¹⁾	2	Ecrite	1 h 00
ou Economie approfondie ⁽¹⁾	2	Ecrite	1 h 00
ou Mathématiques ⁽¹⁾	2	Ecrite	Intégrée à l'épreuve obligatoire
<i>EPREUVES TERMINALES FACULTATIVES</i> <i>(deux au maximum)</i>			
Langue vivante étrangère 3	1 ^{ère} épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques		Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation	2 ^{ème} épreuve choisie: (points > 10)	Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.

** CCF: contrôle en cours de formation

⁽¹⁾ Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.

⁽²⁾ Une évaluation orale est effectuée en cours d'année, ou sous forme d'évaluation ponctuelle pour les candidats individuels.

Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :
Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais.

BACCALAUREAT GENERAL
SERIE LITTERAIRE (L)

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'EPREUVE	DUREE
<i>EPREUVES ANTICIPEES</i>			
1. Français et Littérature	3	Ecrite	4 h 00
2. Français et Littérature	2	Orale	20 min
3. Sciences	2	Ecrite	1 h 30
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
<i>EPREUVES TERMINALES</i>			
4. Littérature	4	Ecrite	2 h 00
5. Histoire – Géographie	4	Ecrite	4 h 00
6. Langue vivante 1	4	Ecrite + Orale	3 h 00 et 20 min
7. Langue vivante 2	4	Ecrite + Orale	3 h 00 et 20 min
8. Littérature Etrangère en Langue Etrangère (LELE)	1	Orale	10 min
9. Philosophie	7	Ecrite	4 h 00
10. Education physique et sportive	2	CCF**	
11. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	4	Ecrite	3 h 00
ou Langue vivante 1 ou 2 approfondie	4	Orale	30 min
ou Langue vivante 3	4	Orale	20 min
ou Mathématiques	4	Ecrite	3 h 00
<i>EPREUVES TERMINALES FACULTATIVES</i> <i>(deux au maximum)</i>			
Langue vivante étrangère 3	1 ^{ère} épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques		Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation	2 ^{ème} épreuve choisie: (points > 10)	Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.

** CCF: contrôle en cours de formation

Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :

Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais

BACCALAUREAT GENERAL
SERIE SCIENTIFIQUE (S)

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'ÉPREUVE	DURÉE
ÉPREUVES ANTICIPÉES			
1. Français	2	Ecrite	4 h 00
2. Français	2	Orale	20 min
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
ÉPREUVES TERMINALES			
3. Histoire – Géographie	3	Ecrite	3 h 00
4. Mathématiques	7 ou 7 +2 ⁽¹⁾	Ecrite	4 h 00
5. Physique - Chimie	6 ou 6 + 2 ⁽¹⁾	Ecrite et Pratique ⁽²⁾	3 h 30 + 1 h 00
6. Sciences de la vie et de la terre	6 ou 6 + 2 ⁽¹⁾	Ecrite et Pratique ⁽²⁾	3 h 30 + 1 h 00
7. Langue vivante 1	3	Ecrite et Orale ⁽³⁾	3 h 00
8. Langue vivante 2	2	Ecrite et Orale ⁽³⁾	2 h
9. Philosophie	3	Ecrite	4 h 00
10. Education physique et sportive	2	CCF**	
11. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Physique - Chimie ⁽¹⁾	2	Ecrite	1 h 00
ou Sciences de la vie et de la terre ⁽¹⁾	2	Ecrite	1 h 00
ou Mathématiques ⁽¹⁾	2	Ecrite	Intégrée à l'épreuve obligatoire
ÉPREUVES TERMINALES FACULTATIVES <i>(deux au maximum)</i>			
Langue vivante étrangère 3	1 ^{ère} épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques		Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation	2 ^{ème} épreuve choisie: (points > 10)	Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.

** CCF: contrôle en cours de formation

⁽¹⁾ Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité

⁽²⁾ La partie pratique de l'épreuve est réservée aux candidats des établissements scolaires publics et privés sous contrat.

⁽³⁾ Une évaluation orale est effectuée en cours d'année, ou sous forme d'évaluation ponctuelle pour les candidats individuels.

Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :

Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais